DLP 16-10-78030581

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 128 (22ème envoi) - 13 octobre 1978

CULTURES FRUITIERES

Traitement d'automne des arbres fruitiers

- Vergers de pêchers, de nectarines, de pavies : cette année encore, on a pu assister, dans certains cas, à un développement sérieux de Coryneum. Dans ces vergers en particulier, appliquer, vers la fin de la chute des feuilles, un produit cuprique, de préférence, une bouillie bordelaise bien neutralisée.

Fusicoccum amygdali : dans notre région, quelques vergers sont contaminés. Dans ces derniers, appliquer, depuis le début de la chute des feuilles jusqu'à sa fin, l'un des produits suivants : bénomyl (Benlate) à 50 g m.a./hl; carbendazime (Bavistine) à 50 g m.a./hl ; thiophanate méthyl (Pelt) à 70 g m.a./hl. L'adjonction d'huile minérale blanche à 1 % augmente la rémanence des produits. Une à trois applications sont nécessaires, suivant le régime des pluies au cours de cette période.

- Vergers de cerisiers et de pruniers : les cas d'attaque de coryneum ont été assez fréquents, lors de ce dernier printemps, mais la lutte contre cette maladie sur ce s espèces fruitières se situe au moment de leur entrée en végétation. Il n'y a donc pas de traitement à envisager, actuellement.

Maladies bactériennes (Pseudomonas syringae et Pseudomonas mors - prunorum) : intervenir au cours de la chute des feuilles, avec une bouillie cuprique à la dose de 250 g de Cuivre métal à l'hectolitre.

- Vergers de pommiers et de poiriers : les attaques de tavelures ont été importantes, cette année, dans d'assez nombreux vergers. Il paraît donc particulièrement intéressant de limiter, le plus possible, la formation des germes hivernants. Pour cela, on peut appliquer, après la récolte des fruits :

- soit, avant la chute des feuilles : bénomyl à 50 g m.a./hl ; thiophanate méthyl à 50 g m.a./hl ; carbendazime à 50 g m.a./hl.

- soit, au début de la chute des feuilles : de l'urée à 5 kg à l'hectolitre.

Lorsque l'on a utilisé, peu avant la récolte, du bénomyl, du thiophanate méthyl ou du carbendazime pour combattre les maladies de conservation, préférer le traitement à l'urée.

CULTURES LEGUMIERES

Traitement du sol avant une culture de melon

Cette année, le problème majeur demeure la lutte contre les larves de taupins (ver fil de fer). Contre ces derniers ravageurs, le traitement généralisé à toute la surface du sol ne devrait être réalisé que dans les parcelles riches en larves : défriches de prairies permanentes ou temporaires, luzernières de plus de trois ans. Si la culture de melon est à réaliser sur un autre précédent cultural, on évitera ce traitement "en plein" qui risque de conduire à des perturbations de l'équilibre biologique qui pourrait se traduire par la pullulation de certaines espèces phytophages.

On emploiera un produit à base de lindane à raison de 1,500 kg de matière active à l'hectare. Cette substance présente l'intérêt de posséder une grande persistance d'action, avantage qui peut se révéler être un inconvénient pour le melon,

si l'épandage n'est pas effectué avec le plus grand soin pour éviter de trop fortes concentrations à certains endroits (recouvrement du passage de l'épandeur par exemple). Il y a lieu de rappeler que le melon est particulièrement sensible au lindane qui se montre phytotoxique sur les plantes aux doses normales d'emploi lorsque l'épandage est réalisé au moment ou peu avant le semis. Il convient donc que la dispersion de l'insecticide dans le sol soit aussi parfaite que possible.

Le produit sera appliqué en pulvérisation à raison de 500 litres de bouillie à l'hectare, au minimum.

- Ail :

Pourriture blanche : une rotation culturale, la plus longue possible, demeure le meilleur moyen de limiter les risques d'attaques importantes de cette maladie.

De plus, afin d'éviter des contaminations précoces, il est conseillé d'enrober les cafeux avec l'un des produits suivants : iprodione (Rovral) à 150 g de m.a. par quintal de cafeux ; vinchlozoline (Ronilan) à 150 g de m.a. par quintal de cafeux.

Remarque sur l'origine des pailles utilisées en cultures légumières : les accidents de type "hormonal" (déformations du feuillage et des fruits) ont, à nouveau, été constatés en 1978, dans des cultures de tomate et des cultures de melon.

Ils peuvent avoir, pour origine, différentes causes souvent difficiles à mettre en évidence. Cependant, il est maintenant bien connu que l'utilisation de fumier ou de paille issus d'une céréale desherbée avec certains produits sont à l'origine de tels dégâts.

En conséquence, nous recommandons aux producteurs de cultures légumières, de s'assurer que la paille et le fumier qu'ils achètent, ne proviennent pas de céréales desherbées avec l'un des produits suivants, susceptibles d'avoir des répercussions néfastes sur tomate et sur melon.

Matière active	Spécialités commerciales
Dicamba	Cépédic MP; Cydéxone spécial et super; Jackyl 80; Praixone; Quinorexor; Quinorexone SP; Tricornox spécial; Trinol super.
Piclorame	Printazol N et Printazol total.
2, 3, 6 T.B.A.	Pesco S et Pesconex.

/ V I G N E / - Information :

Actuellement, on constate, dans le Gers, (Cantons de Riscle, Plaisance, Aignan, Nogaro en particulier), la présence de très nombreux papillons bruns, de 3 à 3,5 cm d'envergure, qui envahissent les vignes. Il s'agit de la Noctuelle des graminées (Mythimna unipuncta ou Cirphis unipuncta). Les adultes de cette espèce se nourrissent habituellement du nectar des fleurs et, à l'occasion, du miellat secrété par des cochenilles ou par des pyslles. Dans le cas présent, ces insectes peuvent être attirés par le jus sucré s'écoulant de grains blessés, mais ils ne peuvent pas s'attaquer aux grains non lésés.

Il est donc inutile d'intervenir par un traitement chimique ou de hâter la récolte.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

C.P.P.A.P. N° 532 A.D.